



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

La 2^{ème} loi complémentaire sur la réforme fiscale a été présentée par le gouvernement.

Son objectif principal est de régler le Comité de gestion de l'impôt sur les biens et services (IBS), chargé de le coordonner et de le superviser. Le Comité sera composé de 54 membres, 27 représentants des États et du District fédéral, et 27 représentants des municipalités.

L'inflation s'accélère en mai, tirée par les aliments.

L'indice général des prix à la consommation s'établit à +0,46% en mai par rapport au mois précédent, contre +0,38% en avril. Cette hausse est largement tirée par l'augmentation des prix alimentaires, notamment en raison des répercussions des inondations dans le Rio Grande do Sul sur les récoltes agricoles.

Le Brésil parmi les 10 pays les plus complexes pour faire des affaires.

Le Brésil occupe la 7^{ème} position des pays où il est le plus complexe de faire des affaires, selon un classement de TMF Group, une société de conseil spécialisée dans l'implantation des entreprises à l'étranger.

Graphique de la semaine : exportations, importations et solde commercial.

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-2,8%	-10,0%	119 429
Risque-pays (EMBI+ Br)	+1pt	+23pt	225
Taux de change BRL/USD	+2,3%	+9,8%	5,37
Taux de change BRL/€	+1,2%	+8%	5,78

Note : Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Une publication du SER de Brasília
Semaine du 10 juin 2024

LE CHIFFRE A RETENIR :

10,25%

La nouvelle projection du
taux SELIC pour 2024. Elle
était de 9% en janvier
2024.

Actualités macro-économiques & financières

La 2^{ème} loi complémentaire sur la réforme fiscale a été présentée par le gouvernement.

Le gouvernement a présenté au Congrès le second projet de loi complémentaire sur la réforme fiscale, un peu plus d'un mois après la présentation du premier projet. Cette réforme, approuvée en décembre 2023, se concentre sur la fiscalité indirecte portant sur la production et la consommation avec la création d'une TVA duale en remplacement de 5 impôts prélevés aux trois niveaux de l'Etat (fédéral, étatique et municipal)¹.

Le texte de loi se concentre majoritairement sur l'administration et la gestion de la taxe sur les biens et services (IBS), qui sera prélevée par les Etats fédérés et les municipalités. Cette taxe remplacera l'ICMS et l'ISS, prélevés respectivement par les Etats et les municipalités².

Le projet prévoit la création d'un comité de gestion de l'IBS pour assurer la coordination et la supervision des activités liées à l'impôt. Ce comité sera chargé (i) d'uniformiser l'application de la nouvelle législation fiscale; (ii) de collecter et de distribuer les recettes fiscales générées par l'IBS; (iii) de garantir le fonctionnement du système de crédits et de dettes lié à l'impôt³

pour éviter une imposition en cascade, et (iv) de statuer sur les litiges administratifs entre les Etats et les municipalités. Par ailleurs, **le texte détaille la nature juridique⁴ et la structure organisationnelle de ce comité.** Il sera structuré en 7 instances⁵, dont l'organe décisionnel, le Conseil Supérieur, qui sera composé de 27 représentants de chaque Etat et 27 représentants des municipalités. D'ici 2028, le coût de l'installation et de fonctionnement du comité est prévu à 3,8 Mds BRL (700 M EUR), financés par l'Union. Ce montant devra être remboursé à partir de la collecte de l'IBS par ses propres ressources, sous forme de versements semestriels à partir de juin 2029. Une partie des recettes sera également destinée à maintenir le fonctionnement du comité de gestion.

Le gouvernement envisage également de simplifier la réglementation du contentieux administratif de l'IBS. Contrairement au système actuel où les contentieux relatifs à l'ICMS et à l'ISS sont régis par diverses normes procédurales selon les organes décisionnels, le projet de loi complémentaire prévoit un cadre normatif unique applicable à tous, simplifiant ainsi le processus⁶. En outre, le gouvernement envisage de **réglementer la transition entre l'ICMS, qui disparaîtra en 2033, et l'IBS.** Les contribuables ayant acquis des crédits d'impôt à travers l'ICMS pourront les utiliser pour payer les montants dus au titre du nouvel impôt. Ils auront aussi la possibilité de les transférer à des tiers, qui pourront les utiliser à cette fin.

¹ Les 5 impôts actuels sont : l'IPI, le PIS et le Cofins au niveau fédéral, l'ICMS au niveau étatique et le ISS au niveau municipal.

² L'ICMS est la taxe sur la circulation des biens et services. L'ISS est l'impôt sur les services.

³ Pour une entreprise, les taxes à la consommation perçues dans les étapes de production précédentes doivent être « déduites » des taxes dues dans les étapes suivantes de production (principe de non-cumul).

⁴ Le comité de gestion sera une entité publique sous régime spécial, dotée d'indépendance, non liée à un autre organisme public.

⁵ Le Conseil supérieur, le Conseil exécutif et ses conseils techniques, le Secrétariat général, le Conseil en relations institutionnelles, les affaires intérieures et l'audit interne.

⁶ Tous les actes et termes procéduraux – les actions et documents juridiques nécessaires pour faire avancer le processus de résolution de litiges – doivent être transmis sous forme électronique, pour favoriser la rapidité et la transparence des procédures. Trois instances seront conçues pour résoudre le contentieux fiscal, toutes hébergées au sein du comité de gestion.

D'autres mesures sont prévues dans le projet de loi, telles que la réglementation de l'impôt sur les transmissions de biens effectuées par héritage ou par donation (ITCMD). Cette taxe s'appliquera à tous les biens ayant une valeur économique, avec des taux progressifs en fonction de la valeur de l'héritage ou de la donation. Les taux d'imposition devront être fixés par chaque Etat, avec un taux maximal de 8%. Certaines entités - telles que le pouvoir public, les organismes religieux, les partis politiques et les organisations de la société civile - seront exemptées de cette taxe. Le gouvernement propose également de modifier et détailler la forme de prélèvement de **l'impôt sur le transfert de biens immobiliers (ITBI)**, en ajustant sa base d'imposition et en supprimant des dispositions obsolètes relatives aux donations.

Enfin, le projet de loi vise à élargir l'utilisation des fonds provenant de la contribution pour le financement du service d'éclairage public (COSIP), prélevée par les municipalités sur la facture d'électricité. Initialement destinée au financement de l'éclairage des villes, le gouvernement souhaite que cette taxe soit utilisée également pour financer les investissements dans de systèmes de télésurveillance.

Le gouvernement espère l'adoption par le Congrès de ce deuxième projet de loi complémentaire de la réforme fiscale début juillet. Un 3^{ème} et dernier projet est également prévu, mais aucune date de présentation n'a encore été annoncée. Ce dernier texte devrait notamment porter sur l'impôt sélectif, qui reste le sujet de vives discussions en raison de sa nature controversée.

L'inflation s'accélère en mai, tirée par les aliments.

Le taux d'inflation de référence au Brésil, l'indice général des prix à la consommation (IPCA), a atteint +0,46% en mai, au-dessus des prévisions de marché qui tablaient sur une hausse de +0,42%, et contre +0,38% en avril et

+0,10% en mars. C'est ce que révèlent les dernières [données](#) de l'Institut national brésilien des statistiques (IBGE).

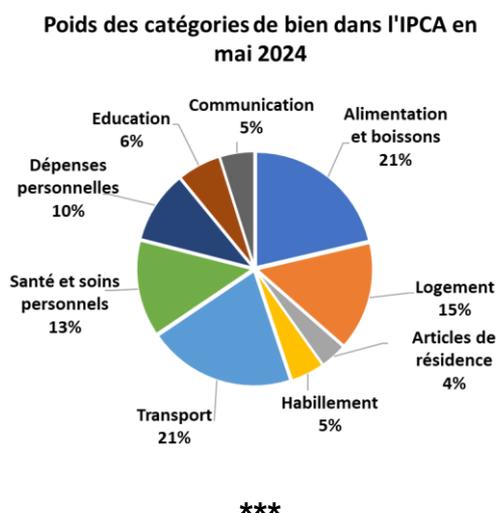
Sur 12 mois glissants, le taux d'inflation s'établit à 3,93%, tandis que l'inflation cumulée sur les 5 premiers mois de l'année est de 2,27%. L'objectif d'inflation de la Banque centrale pour cette année, tel que mesuré par l'IPCA, est de 3,0%, avec une marge de tolérance de 1,5 point de pourcentage en plus ou en moins.

Le taux mensuel a principalement été tiré par les prix alimentaires, en hausse de +0,62%. Cette progression est attribuée à la période de transition de la saison des pluies à la saison sèche, perturbant certaines cultures agricoles. En outre, **une partie des terres agricoles a été affectée négativement par les fortes précipitations qui ont frappé le Rio Grande do Sul, l'une des principales régions agricoles du pays (12,6% du PIB agricole national).** Parmi les aliments, les pommes de terre, oignons, lait et café ont enregistré les plus fortes hausses de prix.

Parmi les autres secteurs étudiés par l'IBGE, **les augmentations de prix les plus importantes proviennent du logement, du secteur de la santé, et des transports.**

Les prix du logement ont augmenté de +0,67%. Cette hausse est largement due aux tarifs de l'électricité résidentielle, de l'eau et de l'assainissement, qui ont été ajustés à la hausse dans les grandes villes du Nord-Est et du Minas Gerais. **Les prix du secteur de la santé et des soins personnels ont également augmenté de +0,69%,** en raison de la hausse des prix de l'assurance maladie, mais aussi des parfums et autres produits de soin. **Enfin, les prix des transports ont progressé de +0,44%,** suite à la hausse des tarifs aériens (+5,91%), mettant ainsi un terme à la tendance à la baisse observée depuis janvier 2024. En ce qui concerne les carburants, seul le prix du gaz automobile a diminué, tandis que l'éthanol, le diesel et l'essence ont enregistré des hausses de prix.

Les articles de résidence sont le seul groupe à enregistré une baisse de prix, à -0,53% sur le mois.



Dans la région métropolitaine de Porto Alegre, l'inflation a accélérée à +0,87% en raison des inondations survenues dans le Rio Grande do Sul. Il s'agit du taux le plus élevé parmi les 10 régions métropolitaines suivies par l'IBGE. Les produits les plus touchés par cette augmentation sont les pommes de terre, le gaz en bouteille et l'essence. Selon l'IBGE, les répercussions des inondations sur les prix devraient continuer de se faire sentir dans les mois à venir.

Le Brésil parmi les 10 pays les plus complexes pour faire des affaires.

En 2024, le Brésil est au 7ème rang sur 79 dans [l'indice mondial de complexité des affaires](#)⁷, qui évalue les pays où il est le plus complexe de faire des affaires. Ce résultat marque une amélioration par rapport aux deux années précédentes, où le Brésil occupait la 3ème place en 2023 et la 1ère en 2022. Ce classement est établi par TMF Group, une société de conseil spécialisée dans l'accompagnement

⁷ Le rapport comprend 79 pays, représentant 93% du PIB mondial et 88% des flux nets d'IDE. Le classement repose sur 292 indicateurs, en lien avec la sécurité des investissements, les risques géopolitiques sur les chaînes

des entreprises souhaitant s'implanter à l'étranger.

Un mouvement important de simplification réglementaire est en cours au Brésil, souligne le rapport. Celui-ci devrait stimuler l'activité économique, en favorisant les investissements nationaux et attirant les investisseurs étrangers. La réforme fiscale approuvée par le Congrès brésilien en décembre 2023 est le principal facteur de cette dynamique. Elle apportera une bouffée d'air frais pour les entreprises, actuellement confrontées à la complexité du système fiscal et la diversité de réglementations à différents niveaux administratifs. Cependant, le rapport note que cette réforme suscite toutefois quelques inquiétudes quant à une éventuelle augmentation des impôts, notamment dans les secteurs des services et des technologies de l'information.

Toutefois, malgré ces améliorations, le rapport souligne que le changement de position du Brésil s'explique principalement par un effet relatif, où d'autres pays ont connu une complexification accrue dans leur environnement des affaires.

Ce classement fournit une indication sur la facilité de faire des affaires au Brésil, suite à l'arrêt du classement *Doing Business* de la Banque Mondiale en 2020. Ce dernier évaluait plusieurs indicateurs économiques, notamment la facilité de créer une entreprise, l'obtention de permis de construction, et l'octroi de prêts. En 2020, le Brésil occupait la 124^e position sur 190 pays évalués. La principale difficulté identifiée avait trait au paiement des impôts (le Brésil occupait la 184^e place dans ce domaine). Le classement soulignait que les entreprises

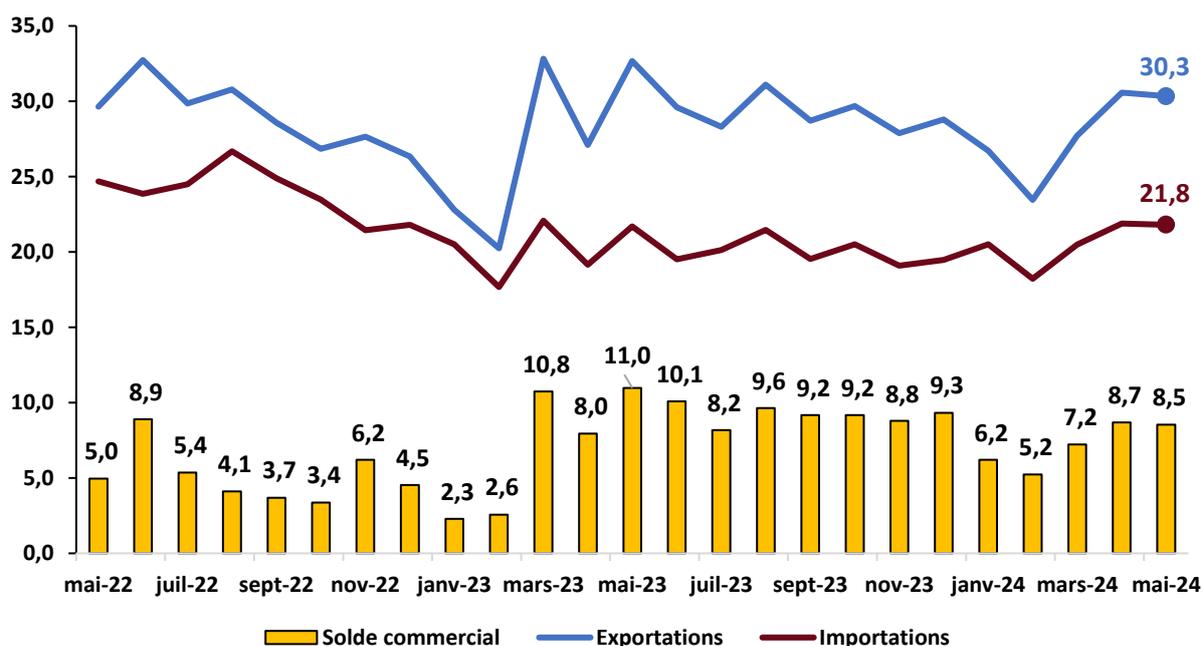
de valeur internationales, l'adaptation face à des périodes d'incertitudes de l'environnement commercial.

consacraient 1 501 heures à payer leurs impôts, contre 159 heures en moyenne dans l'OCDE. En outre, le traitement des permis de construire (170^e) et la création d'entreprises (138^e) représentaient d'autres défis majeurs pour les entreprises opérant au Brésil. Le pays était en revanche bien classé en matière d'exécution des contrats (58^e) et de protection des investisseurs minoritaires (61^e).

* * *

Graphique de la semaine

Exportations, importations et solde commercial (Mds USD)



Source : Secrétariat du Commerce Extérieur (SECEX)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Sébastien Andrieux (Chef du service économique régional de Brasilia).

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier) et Alice Lebreuilly.

Abonnez-vous : celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr